

CHAPITRE SECOND
DE L'ÉPISTRE AUX HEBREUX.

SERMON PREMIER
sur le verset 1. 2. 3. & 4.

Pour cette cause nous faut-il prendre de plus pres garde aux choses que nous auons ouyes, afin que ne venions à nous escouler.

2 Car si la parole prononcée par les Anges a esté ferme, & toute transgression & desobeissance a receu iuste retribution.

3 Cōment eschapperons-nous si nous mettons à nonchaloir un si grand salut, lequel ayant premierement commencé d'estre declaré par le Seigneur, nous a esté confirmé par ceux qui l'auoyent ouy?

4 Dieu en outre leur rendā ensemble tesmoignage par signes & diuers miracles & diuerses vertus & distributions du saint Esprit, selon sa volonté.



E principal motif par lequel l'euangile incite les hōmes à la pieté, est l'amour & la recognoissance. Il en presente à l'homme de si grands argumens

que rien ne peut estre conçu de plus puissant. Car d'une part il met deuant les yeux des hommes vne bonté de Dieu si grande, à sçauoir d'auoir exposé son Vnique à la mort pour des pecheurs, que les anges mesmes ne peuvent atteindre ny la hauteur ny la profondeur de cette charité. D'autre part il fait voir vne felicité & gloire celeste, si admirable, qu'il est impossible que l'homme croye qu'elle lui est préparée, sans estre rempli de ioye & de reconnaissance enuers celuy de qui il l'attend.

La loy iadis mouuoit les hommes à obeissance, ou plustost retenoit les hommes d'offenser Dieu, tout autrement; à sçauoir par la frayeur qu'elle donnoit des peines & maledictions préparées à ses infracteurs: l'Esprit qu'elle communiquoit aux hommes n'estoit point vn esprit d'amour & d'affection filiale, mais de crainte seruite; comme de fait la montagne de Sinai estoit toute remplie de tonnerres, foudres, tempestes & eselairs, lors que la loy fut publiée. Au lieu que sur la montagne de Sion Iesus Christ se propose aux hommes

avec la douceur & la debonnaireté d'un agneau occis pour les pechez du monde, & avec la gloire qui s'en est ensuiuie, pour la communiquer aux fideles. Mais toutesfois l'euangile par accident presente matiere de frayeur. Cét agneau occis, qui est en soy tout debonnaireté, est aussi appellé Lion; & lors mesmes qu'il est nommé agneau, il est representé avec vne colere & fureur qui effraye de telle sorte ses ennemis, qu'ils sont introduits au 6. ch. de l'Apoc. disans aux montagnes & aux rochers, *Tombez sur nous & nous cachez de deuant la face de celuy qui est assis sur le thrône, & de deuant l'ire de l'agneau.* Christ la pierre angulaire sur laquelle nos ames se reposent avec tant de paix & de douceur, est pierre d'achoppement, de trebuschement, de froissure & de ruine aux incredules. Ce Fils de Dieu a en main vne houlette enuers ses fideles, & d'autre part vne verge de fer pour mettre en poudre ceux qui refusent de se submitre à son empire, comme vous le voyez Psalm. 2. En somme il se trouue estre vn Iuge rigoureux à ceux qui ne le veulent receuoir comme Redem.

pteur misericordieux: selon qu'il est dit au 3. de saint Iean, qui croit au Fils a la vie eternelle, mais qui desobeit au Fils, l'ire de Dieu demeure sur luy.

C'est l'esgard que nous propose nostre Apostre en ce commencement du chapitre second de l'Epistre aux Hebreux. Il nous a representé au chapitre I. la Maiesté & gloire de Iesus Christ nostre Seigneur, & nous a fait voir son exaltation à la dextre de Dieu estre vn honneur proportionné à la diuinité de sa personne, & à la condition & dignité de Fils de Dieu. Or cela estoit pour monstrier l'excellence de l'Euangile, & enflammer les cœurs des hommes du desir de l'alliance de grace de laquelle le Mediateur estoit exalté à la dextre du Pere au dessus de toutes choses. Et afin que ce ne fust pas assez d'auoir esleué Iesus Christ par dessus tous les Prophetes par lesquels Dieu auoit parlé iadis, l'Apostre a expressement & au long representé combien les Anges luy estoient inferieurs: *Auquel, (a-il dit,) des Anges Dieu a-il onques dit, tu es mon Fils, ie t'ay aujourd'huy engendré. Item, ie luy seray Pere, & il me sera Fils: mais il dit*

quant aux Anges, faisant les vents ses Anges & la flamme de feu ses Ministres; & quand il introduit son Fils premier né au monde, il dit que tous les Anges de Dieu l'adorent. Bref, dit-il, auquel des Anges a-il onques dit, fieds-toy à ma dextre iusqu'à tant que i'aye mis tes ennemis pour marchepied de tes pieds: ne sont-ils pas tous esprits administrateurs enuoyez pour seruir pour l'amour de ceux qui reçoient l'heritage de salut? Or apres que l'Apostre a ainsi exalté Iesus Christ; il se sert maintenant de la mesme grandeur & gloire de Iesus Christ pour le rendre redoutable, en cas qu'on vienne à negligier son Euangile, en ces mots, Pour cette cause nous faut-il prendre de plus prés garde aux choses que nous auons ouyes, afin que ne venions à nous escouler: car si la parole prononcée par les Anges a esté ferme, & toute transgression & desobeissance a receu iuste retribution, comment eschapperons-nous si nous mettons à nonchaloir un si grand salut, lequel ayant premierement commencé d'estre déclaré par le Seigneur, nous a esté confirmé par ceux qui l'auoient ouy? Dieu en outre leur rendant tesmoignage par signes & miracles, & diuerses vertus & distributions du saint Esprit, selon sa volonté.

Par lesquelles paroles l'Apostre fait comparaison entre l'Euangile & la loy, & le releue grandemēt par dessus la loy; afin d'inferer par les punitions qu'ont receu les transgresseurs de la loy, combien sera grieue la punition de ceux qui auront mesprisé l'Euangile: qui est la comparaison qu'il fait au 10. de l'Epistre aux Hebreux: *Si quelqu'un auoit mesprisé la loy de Moysé, il mouroit sans aucune misericorde sur le témoignage de deux ou de trois: combien pires tourmens cuidez-vous que deservira celuy qui aura foulé aux-pieds le Fils de Dieu, & aura tenu pour profane le sang de l'alliance par lequel il auoit esté sanctifié, & qui aura outragé l'Esprit de grace?* Nous considerons donc deux choses en nostre texte. Premièrement l'aduantage & dignité de l'Euāgile par dessus la loy. Secondement la crainte que nous deuous auoir des punitions qui suiuront le mespris de l'Euangile.

I. POINCT.

- Premièrement il nous faut remarquer que l'Apostre tiré ce propos par yne consequence, du discours prece-

dent, en ces mots, *pour cette cause nous faut-il, &c.* Ce qui d'entrée nous fournit trois doctrines; la premiere, que toute l'obeissance & sanctification du fidele est raisonnée, & vient des cognoissances & meditations de l'entendement. Elle ne se fait point par des mouuemens & attouchemens physiques & corporels, comme s'imaginent ceux qui pensent acquerir de la sainteté de l'attouchement d'une relique, ou d'auoir assisté à la celebration d'un seruire qu'ils n'entendent point, ou de s'estre donné des trauaux corporels. Il faut que la beauté, la majesté & la gloire de Iesus Christ resplendisse en ton esprit, afin que tu ayes enuers luy des mouuemens d'amour, de reuerence & de crainte. C'est pourquoy l'apostre au 3. de la seconde aux Corinthiens fait soudre la regeneration par laquelle nous sommes tranformez en l'image de Dieu, de la contemplation que nous auons de Iesus Christ en l'euangile, *Nous tous, dit-il, qui contemplons comme en un miroir la gloire du Seigneur à face descouuerte, sommes tranformez en la mesme image de gloire en gloire.* Aussi l'Escriture sainte attri-

buë toute nostre sanctification à la parole de Dieu, *sanctifie-les par ta verité*, dit nostre Seigneur Iesus Christ, au 17. de saint Iean, *ta parole est verité*; or la parole n'agit qu'en nos entendemens, les esclairant & les illuminant.

L'autre doctrine est que tout ce qui nous est donné d'enseignemens, est pour former en nos cœurs quelque sainte affection, & produire des actions. Rien en l'Euangile ne se termine à la seule meditation, mais tout aux mouuemens du cœur. Car eneor que Dieu agisse en l'entendement, neantmoins il a pour but la volonté & les affections. Toutes tes lumieres, ô homme, ne te seruiront de rien, si elles n'ont l'efficace de te former à l'obeissance de Christ, & d'imprimer en ton ame sa crainte & son amour: la foy mesmes qui persuade ton entendement des veritez de l'Euangile, & par laquelle Iesus Christ resplendit en ton ame, n'est que pour la charité & sanctification, & est morte sans elle; ainsi que le dit saint Iacques. Et pour cela S. Paul au 13. de la premiere aux Corinthiens enseigne que la charité est plus excellente que la foy; à sçauoir

pour ce que la foy se doit terminer en charité comme en son but & sa fin ; or la fin est plus excellente que les moiens à la fin. Prenez garde à ceci, Chrestiens, qui reduisez toute la Religion à vne science, & viuez comme le reste des hommes, l'excluans de la conscience. Pourquoi contemplez-vous la gloire de Iesus Christ, si vous donnez vos cœurs à la gloire du monde? à quoy faire reconnoissez-vous que la gloire du monde est comme la fleur de l'herbe, & que la gloire celeste que Iesus Christ presente aux hommes, est permanente à iamais, si vous ne voulez preferer cette gloire de Iesus Christ à celle de ce siecle? Pourquoi contemplez-vous Iesus Christ regnant à la dextre du Pere ayant les Anges & Archanges soumis à son empire, si vous ne rapportez la cognoissance que vous auez de ce Roy celeste, à l'acquit de vostre deuoir en son endroit, humiliation & obeissance? Vostre lumiere deuiendra-elle pas l'argument de vostre condamnation, veu que vous aneantissez la fin pour laquelle Dieu vous propose ces veritez? L'Apôstre donc monstre ce but, quand il,

dit, pour ceste cause. D'où resulte la 3^m
doctrine, qu'il faut que le fidele se face
vne application continuelle des choses
que la parole de Dieu luy presente, &
face vne reflexion de tous les enseigne-
mens d'icelle en affections de son cœur
& actions de pieté & crainte de Dieu:
qui est ce que requiert Iesus Christ au
8. de saint Luc, disant, *Regardez cōment
vous oyez:* Et saint Jacques au 2. de son
Epistre, quand il nous exhorte de n'e-
stre pas en l'ouye & meditation de la
parole de Dieu, comme celuy qui ayant
regardé en vn miroir sa face naturelle,
s'en est allé, & a aussi tost oublié quel il
estoit, à sçauoir au lieu d'effacer les ta-
ches de son ame que la parole de Dieu
luy monstroit.

Nostre Apostre donques veut que
tout ce qu'il a mis en auant de la gloire
de Iesus Christ soit rapporté à prendre
garde de ne pas negliger l'Euangile qui
est la parole d'un Seigneur si sublime en
Majesté; & le montre par vne compa-
raison qu'il fait de l'Euangile avec la
L. y au regard de trois choses; à sçauoir
de celuy qui l'a annoncé: secondement
des choses qui ont esté annoncées, &

tièrement de la confirmation qui s'en est ensuiuie par signes & miracles.

Je di au regard de celuy qui l'a annoncé, en ce qu'il appelle la loy [parole prononcée par les Anges] & dit à l'opposite touchant l'Euangile, qu'il a esté annoncé par le Seigneur, Si, dit-il, la parole prononcée par les Anges a esté ferme, &c. Que cette parole prononcée par les Anges soit la loy, nous l'apprenons de l'Apostre au 3. de l'Epistre aux Galates, où il dit, *A quoy donc sert la loy? Elle a esté adioustée à cause des transgressions, iusques à tant que la semence vinst, & a esté ordounée par les Anges par le ministère d'un Moyenneur: Et de saint Estienne au 17. des Actes, où il dit, c'est ce Moysé qui fut en l'assemblée au desert avec l'Ange qui parloit à luy en la montagne de Sinai: Et apres, Vous avez receu la loy par la disposition des Anges, & ne l'avez gardée.* Il est vray que Dieu estoit représenté parlant en la montagne de Sinai, comme il appert de ces paroles, *Escoute Israël, ie suis le Seigneur ton Dieu: mais c'estoit que Dieu formoit cette voix par des Anges, ainsi que les tempêtes & esclairs de la montagne de Sinai.* Et de fait l'Apostre nous a dit cy, des-

fus du Psal. 104. que Dieu fait ses Anges vents, & ses Ministres flamme de feu ; tellement que tant la voix des paroles que le son de cornet & la flamme de feu de la montagne de Sinai estoit du ministere des Anges. Et certes il est conuenable à la Majesté de Dieu d'employer, es choses qui touchét les sens, le ministere de ces esprits comme de ses seruiteurs, & de n'y operer pas immediatement: ces choses sensibles estans d'vne bassesse plus conuenable aux Anges qu'à la Majesté. Aussi Psal. 78. tout ce qui fut fait en Egypte contre Pharaon est attribué au ministere des Anges, Dieu, est-il dit, auoit liuré leur bestail à la gresse, & leurs troupeaux aux fondres estincellans ; & auoit enuoyé sur eux l'ardeur de son ire, grande colere, indignation & detresse, enuoyant des Anges exterminateurs. Or pource que dernièrement nous vous parlasmes assez amplement du ministere & employ des Anges, en l'exposition des paroles qui precedent nostre texte, nous ne nous y arresterons pas maintenāt; mais seulement remarquerons l'aduantage qu'a l'Euangile sur la loy, entant que Dieu a donné & annoncé l'Euangile,

non d'une voix que les Anges formaissent, mais de la voix de son propre Fils, lequel comparoissoit en la terre reuestu d'une nature humaine. Car icy nostre Apostre a esgard à la predication faite de la bouche du Fils de Dieu au moien de son incarnation. En quoy il faut que nous considerions que Dieu (duquel la sagesse proportionne toutes choses tres exactement) employe des moyens convenables à la dignité des choses. En quelques vnes il employe les hommes; en d'autres les Anges; mais en l'euangile il a voulu employer son propre Fils: Pource que l'euangile & mystere de la croix, consideré en sa plenitude, estoit vn secret caché de tout temps, non seulement aux hommes, mais aussi aux Anges. Et de faict apres que l'Apostre a dit ephes. 3. que Dieu luy a donné à cognoistre le secret lequel n'auoit point esté donné à cognoistre aux enfans des hommes és autres aages, & que ce secret estoit caché de tout tēps en Dieu; afin qu'on n'estimast pas que ce secret eust esté seulement caché aux hommes & non aux Anges, il adiouste, *afin que la sagesse de Dieu, qui est diuerse en toutes sortes,*

sortes, soit donnée à cognoistre par l'Eglise
aux principautez & puissances qui sont es
lieux celestes. Cette doctrine donc de
l'expiation des pechez par la mort du
Fils de Dieu incarné venant du sein de
Dieu, il estoit conuenable qu'elle fust
premierement reuelée par celuy qui
estoit au sein de Dieu. Cette doctrine
reueloit les choses profondes de Dieu,
il falloit donc qu'elles fussent reuelées
par celuy qui est intime au Pere. Et
côme cette doctrine manifestoit Dieu
aux hommes, il falloit que l'Vnique
qui est au sein du Pere la reuelast, selon
que dit saint Iean au premiet de son
Euangile, *Nul ne vit onques Dieu : le Fils
unique qui est au sein du Pere luy mesme l'a
reuelé.* La loy ne surpassoit pas la lumie-
re naturelle; car le decalogue n'estoit
qu'vne reiteration de la lumiere & co-
gnoissance que Dieu auoit donnée à
l'homme en la creation; dont aussi S.
Paul dit, que les Gentils sont naturelle-
ment ce qui est de la loy, à sçauoir par le
residu qu'ils ont de lumiere naturelle.
C'est de la lumiere naturelle, que Dieu
donneroit vne vie heureuse à l'homme
qui auroit parfaitement obeï à sa vo-

lonté sans s'en estre iamais destourné: Mais que Dieu liurast à la mort son bien-aimé, son vniue, qui est vray Dieu avec luy, pour des creatures pecheresses; est vne charité, laquelle, si on la considere attentiuement, engloutit les pensées des hommes & des Anges, & ne nous laisse que des estonnemens de sa grandeur: mais estonnemens comme d'une beauté & douceur qui laisse tellement nos ames desireuses de la comprendre de plus en plus, que ce que nous en receuons nous remplit desia d'une ioye inenarrable. Vous donques qui exaltez la loy, contemplez la merueille de l'Euangile, & reconnoissez que si la loy a esté donnée par le ministère des Anges, il a esté conuenable que l'Euangile fust du ministère du propre Fils de Dieu. C'est voirement vne bouche humaine (& par consequent moindre en apparence qu'Angelique) laquelle a annoncé l'Euangile; mais cette nature humaine estant vnne personnellement à la diuinité, c'estoit non vne personne humaine, mais diuine, à sçauoir la personne du propre Fils de Dieu qui parloit aux pecheurs, & par

consequēt infiniment releuée par dessus les Anges. Dont saint Iean apres auoir dit que la Parole a esté faite chair, & a habité entre nous, adiouste, *Nous auons veu sa gloire comme de l'unique issu du Pere.* Et au 1^{er} de sa premiere Epistre, *Ce qui estoit dès le commencement, ce que nous auons ouy, ce que nous auons veu de nos yeux, ce que nous auons contemplé, & que nos propres mains ont touché de la parole de vie, nous le vous annonçons: car nous vous annonçons la vie éternelle, laquelle estoit avec le Pere, & qui nous a esté manifestée.* Et sur ce propos nous pouuons dire que Iesus Christ est à bon droict appellé Parole, à sçauoir non seulement pource qu'il est la parole intérieure du Pere, c'est à dire sa sagesse; mais aussi parole extérieure, par excellence, entant que de toutes les paroles & reuelations qui ont esté faites aux hommes la plus haute & salutaire a esté faite par luy: & que c'est par luy que le Pere a parlé & annoncé les paroles de vie éternelle. Aussi l'Euangile est par excellence appellé la Parole, comme si toute autre doctrine & reuelation n'estoit rien à comparaison. Telle dōques est la dignité

de la doctrine que le propre Fils a enseignée de sa bouche sacrée !

Mais nostre Apostre ne releue pas seulement l'Euangile par dessus la loy, à raison de la personne qui l'a premiere-ment annoncé ; mais aussi à raison des choses qui ont esté annoncées, lesquelles il appelle *VN GRAND SALVT*, disant, *comment eschapperons-nous si nous mettons à nonchaloir vn si grand salut?* Surquoy premierement il faut que vous sçachiez que la loy prononcée par les Anges en Sinai n'estoit pas *VN SALVT*. Cela est aisé à iuger de ce que la loy requeroit de l'homme vne parfaite iustice & sainteté, le considerant comme s'il eüst eu la force & la vertu en laquelle il auoit esté créé, & comme s'il n'eüst iamais peché : Or là où il n'y a point de peché il n'y a point de perdition, & là où il n'y a point de perdition, il n'y a point de salut. La loy presentoit bien la vie, mais non par maniere de salut, mais par maniere de remuneration deuë à vne iustice naturelle. Et de là venoit que l'homme estant dans vne impuissance absoluë d'accomplir la loy à cause de la rebellion de ses conuoi-

ses, ne pouuoit que voir par cette loy sa condamnation. Aussi l'Apostre dit que la loy engendre ire, & que par elle est donnée cognoissance du peché, & l'appelle ministère de mort & de condamnation. Et au 3. aux Galates il enseigne au long que la loy n'a point esté donnée pour pouuoir viuifier & iustifier l'homme, mais pour retenir le peuple par la seuerité de sa pedagogie, qu'il ne s'eschappast & s'emportast aux idolatries & dissolutions des nations, iusques à ce que Iesus Christ vinst.

La loy donc presupposant l'homme saint & iuste, ne promettoit point vn salut; c'est l'alliance de grace qui retire l'homme de sa perdition, le regardant cōme pecheur pour luy dōner, moyennant foy & repentance, remission des pechez & redemption. Mais, dira quelqu'un, cette alliance de grace estoit dès l'ancien Testament, & par elle les fideles obtenoient remission des pechez, & paruenoient à salut, & non par la loy: comment donc est-ce que l'Apostre dit icy que c'est Iesus Christ qui a commencé d'annoncer vn si grand salut? Le respon deux choses: la premiere, que pro-

prement le salut se prend icy pour l'œuvre de la redemption accomplie par le sacrifice de Iesus Christ. Or l'alliance de grace en l'ancien Testament (en vertu de laquelle Dieu receuoit les fideles au ciel) ne contenoit pas ce salut, mais seulement la promesse d'iceluy; comme l'Apostre au troisieme de l'Epistre aux Galates n'appelle l'alliance de grace (telle qu'elle estoit en l'ancien Testament) que promesse, pour la distinguer d'auec l'execution qui est le salut que l'Euangile annonce. Ainsi il y a autant de difference entre la promesse & le salut, qu'il y a entre la prediction d'une chose, & la chose mesme. L'autre chose est que bien que la maniere du salut nous semble clairement couchée en diuers endroits des Prophetes, neantmoins auant l'accomplissement c'estoit vn enigme, ce mystere estât couuert d'un voile si espais d'ombres & de figures, qu'il estoit mal-aisé d'appercevoir vne bien petite partie de ce que nous contemplons maintenant à face descouuerte. Et c'est l'ordinaire que l'accomplissement respand sur les predictions vne nouvelle lumiere, qui les

fait trouuer claires, bien qu'en effect elles fussent fort obscures auparauant. Les fideles sous la loy mettoient voirement leur fiance en la misericorde de Dieu & attendoient vn Redempteur, & Dieu leur imputoit cela à iustice; mais quant à la maniere speciale de laquelle la iustice de Dieu seroit vn iour satisfaite, à sçauoir que le Fils de Dieu reueltu d'vne nature humaine, seroit offert en sacrifice en remission des pechez, c'estoit ce que les sacrifices de taureaux & de boucs, & les aspersions du sang des victimes, empeschoient de voir. On attendoit voiremēt vn Messie grand Roy & grand Sacrificateur: mais le grand Sacrificateur de la loy, & le regne temporel des Rois de Iuda empeschoit de voir la maniere de cette sacrificature, & de ce regne du Christ; voire cette maniere ne fut bien cogneuë qu'apres la resurrection de Iesus Christ, les Disciples mesmes de Iesus Christ ayans iusques-là esté scandalisez de sa croix, comme d'vne chose qu'ils n'auoient point attenduë, s'estans promis vne vie du Messie exempte de toute mort, & vne maniere de regner mon-

daine, toute de triōphes & conquestes, pour laquelle ils auoient disputé entre eux de la primauté de leurs charges & emplois. De mesme la vocation des Gentils, qui nous semble estre si claire és Escritures, ils ne la cōprenoient pas: Il fallut que saint Pierre se iustificast d'auoir annoncé l'Euangile à Corneille le Centenier; les Disciples & S. Pierre luy mesmes ayant iusques là douté qu'elle fust loisible. Nostre Apostre dōc ayant esgard à la grande illumination donnée en l'Euangile, en attribuë à Iesus Christ le commencement. En effect Iesus Christ commença à faire entendre les merueilles du Royaume des cieux par sa predication; & par l'enuoy du saint Éspirit apres son ascension au ciel, donna la pleine & entiere illumination.

Secondement ces mots *DE GRAND SALVT* contiennent vne tacite opposition aux deliurances qu'auoient obtenu les Peres en l'ancien Testament, lesquelles n'estoient point le grand salut, mais seulement ombres & figures d'iceluy. Au regard de ce salut tout ce qui estoit de plus grand en l'ancien Testa-

ment se trouuoit fort petit. Car, pour exemple, qu'estoit cette grande deliurance d'Egypte, ou celle de Babylon, au prix de celle - cy, par laquelle nos ames sont deliurées de la puissance des tenebres, du peché & de la mort, & mises en la liberté de la gloire des enfans de Dieu? Qu'estoit cette mer rouge en laquelle furent noyez les Egyptiens, à comparaison du sang de Iesus Christ, auquel Sathan & le peché sont noyez, & destruits? Qu'estoit cette nuée & colonne de feu conduisant & protegeant les fideles par le desert, au prix de la nuée de la grace celeste & de la lumiere de l'Esprit de Dieu dont nous sommes accompagnez par le desert de ce monde, & gardez contre tous maux? Qu'estoit-ce de la manne venant des nuées pour la nourriture temporelle du peuple, au prix de Iesus Christ le pain de vie, que Dieu nous a enuoyé du plus haut des cieux? Qu'estoit la deliurance qu'ils eurent des morsures des serpens bruslans en regardant vn serpent d'airain, à comparaison de la deliurance que nous obtenons par Iesus Christ esleué en croix, des morsures du serpent

ancien, qui estoient le peché & la mort? Et s'il faut regarder les liberateurs anciens, qu'estoit vn Iosué introduisant le peuple en la terre de Canaan par ses victoires? qu'estoit vn Gedeon, vn Samson & vn Dauid, triomphans de leurs ennemis, que des bien petits liberateurs, au prix de ce grand Sauueur, qui seul & par son propre sang nous a acquis la Canaan celeste, & a destruit la force de Sathan & du monde? C'est donc en luy seulement, ô fideles. que vous trouuez le grand salut; voire, dit l'Apostre, *SI GRAND SALVT*, par ces mots de *SI GRAND*, nous voulant faire voir qu'il est dans l'admiration de cette grandeur. Et certes si vous regardez le prix par lequel ce salut est acquis, qu'y a-t'il de si grand & si precieux, que le sang du propre Fils de Dieu espandu en la croix? O combien estions nous perdus, que nous n'ayons peu estre sauuez que par ce prix! Aussi si vous regardez nostre misere, nous estions dans la mort mesmes & dans la malediction eternelle; & quel plus grand salut que celuy là, de rendre la vie aux morts, voire tirer des tourmens eternels.

& racheter des enfers ceux qui y estoient condamnez pour iamais? Voyez donc, ô hommes, le gouffre de vos maux, afin que vous reconnoissiez combien vostre salut est grand; regardez en la profondeur de vostre misere, la profondeur de la dilection de Dieu. Et (si vous regardez les biens qui vous sont donnez par ce salut) qu'y a-t'il de plus grand, que d'estre faits enfans de Dieu, regenerez en vne vie spirituelle & diuine, estre faits heritiers de Dieu, possesseurs du Royaume des cieux? Et voila le second aduantage de l'Euangile pris du salut qu'il annonce,

Le troisieme aduantage consiste en la confirmation qui l'a ensuiuy, l'Euangile ayant esté confirmé, & par les hommes & par Dieu mesmes. Par les hommes qui l'auoient ouy eux-mesmes de la bouche du Fils de Dieu; hommes dont le tesmoignage conuainquoit le monde: estans des gens simples, de tout âge, tout sexe, & toute condition, la plupart sans la literature du siecle, & les principaux povres-pescheurs; & neantmoins à la sapience desquels rien ne pouuoit resister. Ce tesmoignage estoit

tel qu'on ne pouuoit rien presumer qui le rendist suspect. Non l'amour du monde, ou l'auarice, veu qu'ils exposoient leurs biens & leurs vies pour ce tesmoignage, & encouroient la haine & la persecution de tous. Non l'ambition; car ils s'exposoient à l'ignominie du monde, estans eschaffaudez deuant tous par opprobres & tribulations, & deuenans la balieure du monde. Non la licence de la vie; car ils combattoient le peché & ses delices, & le destruisoient par leur predication & par leur exemple.

Voila le tesmoignage & la confirmation que l'Euangile a receu des hômes: mais Dieu de sa part rondoit coniointement le sien, dit nostre Apôstre, par *signes & miracles, & diuerses vertus & distributions du S. Esprit.*

Signes & miracles, cōme rendre en vn moment l'ouye aux sourds, la veuë aux aueugles, le marcher aux boiteux, & la vie aux morts: effets qui estās d'vne vertu laquelle surmonte infiniment toutes les forces de la nature & des creatures, sont à bō droict appelez le tesmoignage de Dieu mesmes. Aussi l'Apôstre les ap-

pelle *SIGNES*, pource qu'ils portoient l'esprit des hommes, à considerer autre chose que ce qu'ils presentoient aux yeux, à sçauoir vne operation & vertu de la diuinité. *Miracles*, pource qu'ils remplissoient d'admiration & d'estonnement, estans choses du tout inusitées & extraordinaires. A cela l'Apôstre ioint *diuerses vertus*, entendant par cela ces diuers dons desquels il est parlé au douzième de la première aux Corinthiens, à sçauoir le don de sagesse & de cognoissance des choses du Royaume des cieus, & des saintes Escritures: le don de prophetie; le don de guetisons des maladies corporelles: le don de chasser les Diabes; la vertu de frapper de maladies & de mort: le don de discerner les esprits: le don de parler diuers langages, & le don d'interpreter diuers langages: (tel parlant des langages estrangers qu'il n'entendoit pas, & tel interpretant des langages au recit qui se faisoit par vne illumination que Dieu luy donnoit en ce moment là, sàs qu'au delà il sceust le langage.) Et pource qu'on pourroit demander la cause d'une telle dispensation, l'Apôstre

dit que cela se faisoit *selon la volonté de Dieu*. Pour, en nous arrestant au bon plaisir de Dieu, nous faire adorer sa sagesse diuerse en toutes sortes. D'abondant l'Apostre appelle cela *distributions du saint Esprit*, pource que tout cela estoient effects d'un mesme Esprit communiqué à diuerses personnes, en diuerse mesure, & à diuers tēps, & en diuerse efficace: selon que l'Apostre 1. Cor. 12. ayant dit, *A chacun est donner la manifestation de l'Esprit, pource qui est expedient: à l'un est donné par l'Esprit la parole de sapience, à l'autre selon le mesme Esprit, la parole de cognoissance; à l'autre foy par le mesme Esprit: à l'autre don de guerrison: à l'autre operations de vertus: adiouste, Mais ce seul & mesme Esprit fait toutes ces choses, distribuant particulièrement à chacun, selon qu'il veut.* Bref, toutes ces choses là sont mises en auant par l'Apostre par vne tacite opposition à la loy, laquelle a eu pour ses signes des foudres & des tonnerres en Sinai, mais non des distributions du saint Esprit. Ces miracles Euangeliques n'estoient que douceur & beneficence, & comme des tableaux de la grace spirituelle, à illuminer

les entendemens aueugles, faire marcher és sentiers de iustice ceux qui estoient immobiles au bien, faire parler ceux qui auparauant estoient muets aux louanges de Dieu, & faite ouyr ceux qui estoient sourds à sa parole. Bref, dōner la vie spirituelle & diuine à ceux qui estoient morts en leurs fautes & péchez. Voilz les grands aduantages qu'a l'Euangile sur la loy.

II. POINCT.

Maintenant oyons le respect & l'obeissance qu'on doit à l'Euangile, *Si la parole prononcée par les Anges, dit l'Apostre, a esté ferme, & toute transgression & desobeissance, a receu iuste retribution: comment eschapperons-nous, si nous mettons à nonchaloir vn si grand salut?* Considérez donc icy, Chrestiens, que celuy qui auoit enfrainc la loy de Moyse, sur la parole de deux ou trois tesmoins, estoit mis à mort. *La personne qui aura forfait par fierté, estoit-il dit au 15. du Deuteronomie, sera retranchée du milieu du peupl:* Voyez vn homme lapidé pour auoir coupé du bois au Sabbath: Voyez

les Israelites tomber au desert iusqu'au nombre de vingt-trois mille d'un iour: voyez-les destruits par les serpens; voyez les tous mourir dans le desert, sans entrer en Canaan, pour leurs rebellions, deux exceptez Caleb & Iosué. Voyez au 6. ch. du premier de Samuël cinquante mille homes de Bethsemes frappez de mort, pource qu'ils auoient osé regarder dans l'Arche. Voyez les autres desolations arriüées au peuple d'Israël en Canaan, famine, peste, guerres: Voyés leurs diuerses captiuité sous les Iuges, mais finalement cette grand' captiuité de Babylou, par laquelle le temple de Dieu fut ruiné, & Ierusalem reduite en monceau de pierres, & le peuple ou transporté en captiuité, ou mis à mort par diuers fleaux de la vengeance de Dieu. La cause de tout cela est rapportée au mespris de la parole annoncée par les seruiteurs de Dieu, *Ils se moquoient*, est-il dit au 36. du deuxiesme liure des Chroniques, *des Messagers de Dieu, & mesprisoient ses paroles, & abusoient de ses Prophetes, iusqu'à ce que la fureur de l'Eternel s'esleua sur son peuple, tellement qu'il n'y eut plus de remede. Qu'est-*

ce donques de ceux qui auront mesprisé l'Euangile; la parole annoncée non par des Messagers & Prophetes; mais par le Maistre mesme, le propre Fils de Dieu? Tremblez prophanes à l'attente des grands iugemens de Dieu, que vous attirez sur vos testes.

Mais, direz-vous, Dieu sous la grace est beaucoup plus doux & debonnaire, qu'il n'estoit sous la loy. Distinguez, il est plus debonnaire: premierement entant qu'il appelle les pecheurs à repentance, & presente grace & misericorde en son Fils à ceux que la loy condamnoit: secondement, entant qu'en l'Euangile Dieu nous inuite à luy obeir par les douceurs de son amour, & non par menaces & terreurs: mais il n'est point plus debonnaire pour supporter les rebelles, incredules, & prophanes: au contraire il est d'autant plus rigoureux enuers les contempteurs de sa parole, qu'il les inuitoit à soy par amour & par des douceurs incomparables. Certes la raison requiert que d'autant plus grande qu'auoit esté la grace & l'amour, d'autant plus grand soit le crime de rebellion, & par consequent d'autant

plus grande la vengeance. Pourtant, comme il y aura au iour du iugement trois manieres de iuger, de mesmes y aura-il trois degrez generaux de punitions diuines. Ceux qui auront vescu sans loy, seront iugez sans loy, dit l'Apostre Romains 2. Ceux qui auront vescu sous la loy, seront iugez par la loy, & sans doute plus rigoureusement que les precedens, comme ayans transgressé plus d'autorité, & combattu plus de lumiere. Donques en troisieme lieu ceux qui auront vescu sous l'Euangile, estans iugez par l'Euangile, seront, s'ils ne se sont conuertis à Dieu, traittez plus rigoureusement que tous. C'est ce que Iesus-Christ monstre, quand il dit contre Corazim & Bethsaïda, Capernaum, & semblables villes auxquelles il auoit presché l'Euangile, que Tyr & Sidon & Sodome seront plus tolerablement traittées au iour du iugement qu'elles, à sçauoir pource qu'elles ont peché contre plus de lumiere, & mesprisé plus de graces. Mais, dira quelqu'un, l'Apostre semble ne menacer pas seulement les rebelles & prophanes contempteurs de la grace, mais aussi

Matth. II.

estendre sa menace simplement sur la nonchalance de ceux qui auront creu à l'Euangile, disant, *Comment eschapperons-nous si nous mettons à nonchaloir un si grand salut* : inferant de là que nous nous gardions de nous laisser escouler. A cela ie respon qu'il y a aussi selon la dignité de l'Euangile, seueres chastimés de la nonchalance qu'on y apporte, & non seulement de la totale reiection qu'on en fait. Méditez, ie vo us prie, ce que l'Apostre dit touchant le désordre qui estoit en l'Eglise de Corinthe en la celebration de la Cene du Seigneur & le defaut de charité és Agapes où les povres estoient mesprizez; à sçauoir que de là venoient les maladies qui estoient entr'eux, & la mort de plusieurs. Iesus Christ dit-il pas Apocal. 2. à l'Eglise d'Ephese, laquelle auoit delaisé sa premiere charité, que si elle ne fait les premieres ceures, il viendra à elle bien tost, & osterá son chádolier de son lieu? Les Peres & Docteurs anciens ont-ils pas remarqué que les persecutions de leur temps venoient de ce que les Eglises se laissoient escouler par la paix, participans au luxe & à la vanité du

monde? Et en ce siecle, mes freres, n'a-
 uons nous pas veu Dieu mettre son
 tribunal en Sion, pour iuger son peuple,
 & venger les offenses faites à son Euan-
 gile? Certes c'est que Dieu ne veut
 souffrir que sa verité soit profanée &
 detenuë en iniustice. Et comme nous
 disons cela des Eglises en corps, aussi de
 chaque famille & de chaque fidele en
 particulier. Toutes tes afflictions, fide-
 le, viennent de Iesus Christ, qui chastie
 tes nonchalances enuers son Euangile,
 & tes offenses enuers son saint Nom.
 Et si nos afflictions sont frequentes &
 grandes, il faut que nous recognoissions
 la grandeur de nos offenses & de nos
 nonchalances; car si nous nous iugions
 nous-mesmes, dit l'Apostre, nous ne se-
 rions point iugez. Mais, direz-vous, si
 mesmes les negligēces en la pieté, cha-
 rité, & sainteté sont seuerement pu-
 nies, qui pourra subsister? Je respon que
 voirement elles ne sont point espar-
 gnées, mais que c'est en chastimés tem-
 porels pour la correction des fideles: au
 lieu que l'impenitence est reseruée à
 des peines eternelles. Dieu par ces cha-
 stimens temporels amene ses esleus à

1. Cor. II.

repentance, selon que l'Apostre au passage sus allegué, apres auoir dit aux Corinthiens, que pour leurs defauts plusieurs estoient malades & infirmes parmy eux, & plusieurs dormoient, adiouste, *Quand nous sommes iugez nous sommes enseignez par le Seigneur, afin que nous ne soyions condamnés avec le monde.* Et c'est, mesfreres, ce que nous devons dire de la seuerité des iugemens de Dieu: desployez sur diuerses Eglises: tellemēt qu'en vn mesme subiet vous trouuerēz & la seuerité, & la benignité de Dieu: sa seuerité, à ne laisser point impuñy le mespris de son Euangile: & sa benignité, à corriger & amener à salut ses enfans par leurs chastimens.

Ainsi donc, mes freres, sommes nous obligez à prédre garde de plus pres, que nous ne nous laissons escouter: à scauoir de plus pres & avec plus de soint, que ceux qui ont vescu sous la loy. Car puis que nous ne sommes plus sous la loy, mais sous la grace, il ne faut point que le peché regne en nostre corps mortel. Et l'Apostre parle d'*escouter* pource que nos esprits ont peu de fermeté à retenir les choses saintes: elles leur sont comme

choses fluides qui s'en escoulent aisement, mais ils sont tenaces és choses de la chair & du sang. Pour vous dire que toutes nos facultez ont esté corrompues par le peché; elles sont deuenues labiles és choses bonnes, & comme le crible qui laisse passer la fine farine & retient le son; d'où s'ensuit qu'il nous faut vne sollicitude & vigilance continue contre nous mesmes.

Mais ce texte, mes freres, nous oblige encor à la remarque de quelques doctrines: Premièrement si nous considerons exactement l'argument de l'Apostre, nous trouuerons que par iceluy toutes les doctrines & pretendues traditions que nos Aduersaires disent que l'Eglise a pouuoir d'establiir de temps en temps, sont reiectées. Car le moyen dont l'Apostre se sert pour prouuer qu'il faut auoir en reuerence la doctrine de salut, est qu'elle a esté annoncée par le Seigneur luy mesmes, & confirmée par les Apostres. D'où resulte qu'il entend qu'il n'y ait rien en la doctrine de salut qui n'ait esté annoncé par Iesus Christ & ses Apostres; & que partant toutes les traditions qui sont venuës depuis

Iesús Christ & les Apostres, sont exclus de l'Euangile. Car s'il y eust eu quelque partie de doctrine à bailler par l'Eglise apres les Apostres, cette partie n'auroit pas l'honneur & la prerogatiue d'auoir esté annoncée par vne personne plus digne que les Anges mesmes, à sçauoir le propre Fils de Dieu, & d'estre à cét esgard relouée par dessus la loy. Par mesme moyen nous apprenons quelle est la vraye antiquité en la religion: Elle est non de mille, douze ou treize cens ans, mais de Iesus Christ & de ses Apostres: l'Apostre disant, que l'Euangile ayant commenté d'estre annoncé par le Seigneur, a esté confirmé par ceux qui l'auoient ouy. A quoy adioustez que l'Apostre considere en ce texte que Dieu a comme clos & scellé par les miracles & les distributions du saint Esprit, la predication de l'Euangile: De sorte que tout ce qui est suruenu à la Religion Chrestienne depuis que l'Euangile a esté ainsi scellé & confirmé par le ministère des Apostres, est nouveau à la Religion Chrestienne. Cela faisoit dire à vn Ancien, *Et qui est premier est* *Tertullian.*
vray: & cela est premier qui est des le com-
 Cc iiij

mencement : & cela est dès le commencement qui est des Apostres, Et à vn autre touchant vne tradition proposée par l'Euesque de Rome, D'où vient cette tradition? vient-elle de l'authorité du Seigneur & des Euangiles, ou des Actes & Epistres des Apostres? Si elle est ou commandée en l'Euangile, ou contenue es Actes & Epistres des Apostres, qu'elle soit observée. Et, dit-il l'a mesme, Si la verité a esté changée ou esbranlée en quelque chose, il faut retourner à l'origine, à sçauoir à ce que les Apostres ont baillé.

Cyprian.

De mesme ce texte montre quelle est l'authorité qu'il faut reuerer en la Religion. On nous parle des Peres, & de ce que quelques-vns peuuent auoir dit. Si on nous parloit des Anges, ce seroit encore plus, & leurs paroles mériteroient plus d'obeissance & de respect. Mais, selon nostre Apostre, cela mesme ne ferait encor rien au prix de ce que le Seigneur a annoncé. Combien moindre donc nous doit estre l'authorité des hommes, à comparaison des choses que le Seigneur nous a enseignées es saintes Escritures? Car l'Apostre a esleué l'Euangile par dessus la loy, de ce que l'Euangile n'a pas esté

presché par les Anges, mais par le Seigneur luy-mesme. Aussi l'Apostre dit ailleurs, à sçauoir au premier de l'Epistre aux Galates, *Si moy-mesme, ou un Ange du ciel vous annonce outre ce qui vous a esté euangelizé, qu'il soit anatheme.* Pour quoy donc pretend-on de nous mettre en auant auourd'huy ce que des hommes peuuent auoir dit & outre & contre ce que Iesus Christ luy-mesme a enseigné?

Et icy, mes freres, apprenez avec quel respect vous deuez escouter & recevoir la predication de l'Euangile. Toy, qui reputes vil l'Euangile & le ministère d'iceluy par l'infirmité des personnes qui l'annoncent, represente soy que le Seigneur luy-mesmes a annoncé ce que nous te preschons; non des Anges, mais le Fils de Dieu, le Seigneur & le Maistre des Anges, c'est de luy duquel nous prenons autorité. Il est le grand ministre du nouveau Testament, qui, comme nostre Chef, a subtitué nostre predication à la sienne, & duquel nous sommes ambassadeurs, comme si Dieu exhortoit par nous, & nous vous exhortons pour Christ, que

vous soyez reconciliez à Dieu, dit l'Apostre 2. Corinth. 5. Et toy à qui nostre charge est, sinon odieuse, au moins contemptible, ne mesprises-tu pas la vocation du Fils de Dieu qui a cōmencé la charge que nous continuons, & laquelle il exerce encor aujourd'huy par nous?

En cinquiesme lieu, ce texte nous fait voir que c'est que des miracles, leur temps, leur fin & vsage. Car premiere-ment nostre Apostre montre qu'il a fallu que l'Euangile fust confirmé, & que Dieu rendist resmoignage par signes & vertus & distributions du S. Esprit, par le ministere de ceux qui l'auoient ouy de Iesus Christ. Mais depuis que cela a esté fait, pourquoi demande-t'on encor des miracles? Ceux que Dieu a fait en son temps ne sont-ils pas assez grands, qu'on en requiert de nouveaux pour confirmer la doctrine que Iesus Christ & les Apostres ont enseigné? Quant à nous, ne voulans point d'autre doctrine, que celle-là, qui a esté parfaitement confirmée par tant de miracles, on ne nous en peut point demander. Si quelqu'un a vne nouvelle

doctrine qu'il l'establiſſe par miracles, ainſi qu'il eſt dit 2. Theſſal. 2. touchant le Fils de perdition, qu'il doit venir ſelon l'efficace de Sathan en toute puissance & ſignes & miracles de méſonge. Secondement remarquez que ce ſont choſes accouplées par l'Apoſtre, les miracles & les diſtributions du ſainct Eſprit, à ſçauoir les dons de prophetie & reuelation, le don de diſcerner les eſprits ſans examen precedent, de parler les langues qu'on n'auoit iamais apprises, de les interpreter par immediate illumination du ſainct Eſprit. Ces choſes donques ayans eſté iointes aux miracles, ont deu eſtre d'egale durée: Or ces diſtributions du ſainct Eſprit ont priſ fin en l'Egliſe Chreſtienne. Donques auſſi les miracles. En troiſieſme lieu l'Apoſtre nous apprend en ce texte que les miracles doiuent confermer ce que Jeſus Chriſt a annoncé; non donques autres choſes. Et pourtant ſi on produit des miracles pour des inuentions humaines, nous auons la reigle du Seigneur au 13. du Deutéronome, que ſi quelqu'un vient faiſant miracle, & prediſant les choſes à venir, pour de-

stourner le peuple de la loy de Dieu, qu'on ne l'oie point, que c'est vne tentation que Dieu enuoye au peuple. D'où resulte qu'il faut examiner les miracles par la doctrine, & non la doctrine par les miracles.

Pour conclusion, mes freres, entrons en vne serieuse meditation des menaces qui sont faites en ce texte contre ceux qui ont mis à nonchaloir l'Euangile: & examinons quelle est nostre vie, & combien sont grandes nos nonchallances, afin que ie ne die nos rebellions: Car nous ne nous sommes pas seulement laissé escouler, mais emporter tout à fait aux vices du siecle, à l'auarice, à l'ambition, & au luxe, à la medisance & aux sales voluptez: En quoy, ie vous prie, differe nostre vie, apres auoir esté enseigne par l'Euangile, d'auec celle des enfans de ce siecle? N'y en a-il pas mesmes plusieurs dans les tenebres de l'ignorance & de la superstition, dont la vie fait honte, à la nostre? Sans doute ils se leueront en iugemēt contre nous on la iournée de Iesus Christ, puis que la parole du propre Fils de Dieu produit si peu de fruct en nous.

Et pensez-vous, mes freres, que si iusques icy la bonté de Dieu nous a esparagnez, nous soyons eschappez? nullement: mais Dieu en nous supportant encor, nous inuite à repentance & amendement. Ne nous flattons point pour la profession de l'Euangile, veu que cela mesme aggraué nostre condamnation: selon que Dieu dit Psal. 50. qu'as-tu à faire de reciter mes status, & de prédre mon alliance en ta bouche, puis que tu as ietté mes paroles derriere toy? si tu vois vn larron, tu cours apres luy; ta portion est avec les adulteres, tu lasches ta bouche à mal, & de ta langue tu brasses fraude, tu te sieds: & parles contre ton frere, & mets blasme sur le Fils de ta mere: Entendez cela, vous qui oubliez Dieu, de peur, dit-il, que ie ne vous rauisse, & qu'il n'y ait personne qui vous deliure. Et si Dieu, mes freres, parloit de la sorte sous la loy, pour la parole portée par les Anges, qu'a-il deu faire, & que ne fera il, pour le mespris de la parole annoncée par Ies. Christ son Fils?

Mais si ce texte fournit matiere de frayeur, voyez-y aussi, mes freres, des argumens de paix & de consolation

pour les ames fideles, & les pecheurs repentans : premierement entant que si la peine des contempteurs de l'Euangile est griefue, la remuneratiõ de ceux qui se conuertissent à Dieu & obeissent à l'Euangile de son Fils, sera tres-grande & tres-abondante, & surpassera de beaucoup les biens que la loy promettoit. Secondement, entât que cét Euangile annonce vn grand salut : car n'est-ce pas vous dire que si vous estes grands pecheurs, il y a salut pour vous, moyennant que d'vn cœur repentant vous veniez à Iesus Christ? Car le grand salut est pour les grãds pecheurs. C'est pourquoy saint Paul s'estimant le premier des pecheurs, se consoloit en la grandeur de ce salut, disant, Cette parole est certaine que Iesus Christ est venu au monde pour sauuer les pecheurs, desquels ie suis le premier. Et sont-ce pas les grands pecheurs que Iesus Christ appelle quand il dit, Venez à moy vous tous qui estes trauaillez & chargez, & ie vous soulageray? Gardé roy, ô pecheur, de faire cette iniure à Iesus Christ, de penser que tes pechez soient plus grãds que sõ salut; mais di que là où le peché

2. Tim. 1.

abonde, la grace abonde par dessus. Or si ce salut est grand, faut il pas que par consequent nostre recognoissance soit grande? Regarde, ô homme, le gouffre de ta perdition, & tu auras grand desir de rendre graces à dieu, & te consacrer à son seruice pour son grand salut. David disoit à l'occasion d'une deliurance temporelle, par laquelle dieu auoit deliuré son ame de la mort & ses pieds de trebuschement, qu'il chemineroit en la presence de l'Eternel en la terre des viuans; combien plus dois-tu prendre cette resolution de gratitude enuers dieu pour le salut eternal qu'il t'a donné en Iesus Christ?

D'abondant nous apprendrons icy à combattre nos desiances. Car si les Anges nous auoient apporté la promesse de grace, nous nous en assurerions. Or la voicy apportée & annoncée par le propre Fils de dieu, le Prince & Seigneur des Anges; nous sera il permis d'en douter? Vien donc icy, fidele, dire comme David Psal. 56. Je louëray en l'Eternel sa parole. Or sa parole est, Je ne veux point la mort du pecheur, mais qu'il se conuertisse, & qu'il viue. Qui

croit en moy aura la vie eternelle, & ne viendra point en condamnation, mais est passé de la mort à la vie.

Bref, mes freres, si l'Apostre a parlé des distributions du saint Esprit pour confirmation de l'Euangile, en esgard aux dons extraordinaires du S. Esprit; ne trouuez vous pas cette confirmation de l'Euangile & de la promesse de grace en vos cœurs, par la distribution ordinaire du S. Esprit à tous vrais fideles? puis que cét Esprit est l'arthe de leur heritage, & le sceau de leur redemption; à sçauoir l'Esprit d'adoption, que dieu a enuoyé en nos cœurs criât Abba Pere, & rendât tesmoignage à nos esprits que nous sommes enfans de dieu. Ne regrettez plus donc, mes freres, les distributions anciennes du saint Esprit, puis que l'Apostre dit 2. Cor. 1. que celuy qui nous confirme en Christ, & qui nous a oincts c'est dieu, lequel nous a scellez & donne les arrhes de l'Esprit en nos cœurs, & Rom. 5. que la dilectiō de dieu est espādūē en nos cœurs par le S. Esprit. A celuy qui nous annonce l'euangile par son Fils, & le conferme en nous par son S. Esprit, soit hōneur & gloire. Amen.

SERMON